

Vade-mecum ASGE 2020



ffgolf®
entreprise
Ligue Auvergne-Rhône-Alpes
A.S.G.E.

13/12/2019

Activité Seniors Golf Entreprise
Auvergne-Rhône-Alpes

LA TABLE DES MATIERES

La table des matières	0
Les modifications	0
L'éditorial	1
L'organisation	2
L'objectif de l'ASGE	2
Les clubs concernés	2
La réunion annuelle	2
Le Responsable et les Correspondants compétition	2
La documentation	3
Le règlement général	4
Les conditions de participation et les engagements	4
Le règlement général de compétition	5
Les règlements particuliers	7
Le Championnat par Equipe	7
Le Classement Individuel	8
La Finale du Championnat par équipe	9
L'Open Individuel	10
La Coupe par Equipe	11
Le Trophée par Equipe	13
Les Rencontres de Clôture	14
L'Inter-Ligue	15
La rôle de l'organisateur	16
En fin d'année N-1	16
En début d'année	16
3 semaines avant la compétition	16
Une semaine avant la compétition	16
Le jour de la compétition	17
Après la compétition	17

LES MODIFICATIONS

Les textes modifiés ou nouveaux sont identifiables car écrits en rouge.



L'EDITORIAL

Le vade-mecum de l'ASGE regroupe :

- L'organisation de l'ASGE.
- Le règlement général des compétitions.
- Les règlements particuliers des épreuves.
- Les conseils pour les organisateurs d'épreuve.

Tous vos commentaires sur le Vade-mecum ASGE 2020 et toutes nouvelles idées pour l'édition 2021, seront les bienvenus.

Bonne saison 2020.

Marc BATTISTELLA
Responsable ASGE



L'ORGANISATION

L'OBJECTIF DE L'ASGE

L'**Activité Senior Golf d'Entreprise** (A.S.G.E.) de la Ligue Auvergne Rhône Alpes a pour but la pratique du golf à destination des joueurs seniors. Il leur permet de poursuivre ou d'accroître une activité golfique dans le cadre du Golf d'Entreprise.

Il contribue au développement du Golf d'Entreprise :

- En créant une activité golfique senior en semaine.
- En ouvrant ces compétitions à un large éventail de joueuses et joueurs.
- En prenant en compte les besoins des débutants et des joueurs plus confirmés.

LES CLUBS CONCERNES

L'A.S.G.E. réunit les clubs Golf Entreprise adhérentes à la Ligue de Golf Auvergne-Rhône-Alpes qui souhaitent participer à ses compétitions.

L'adhésion se fait par simple demande auprès du responsable A.S.G.E. et par la désignation d'un responsable Senior au sein du club.

LA REUNION ANNUELLE

Une réunion annuelle, composée des responsables des seniors des clubs participant aux compétitions ou de leurs représentants, fait le bilan de l'année écoulée et prépare l'année suivante.

Deux semaines au moins avant la date fixée, les responsables sont convoqués par les soins du responsable ASGE. L'ordre du jour est indiqué sur la convocation.

Ne devront être traitées, lors de la réunion, que les questions inscrites à l'ordre du jour.

Les décisions sont prises à la majorité des 2/3 des votes exprimés. Le vote par procuration n'est pas autorisé. Aucun quorum n'est requis.

Tout les 4 ans, les responsables des clubs élisent un responsable qui l'anime et le représente notamment auprès du responsable Golf Entreprise de la Ligue de golf.

LE RESPONSABLE ET LES CORRESPONDANTS COMPETITION

Responsable ASGE

- Marc BATTISTELLA

Responsable Site ASGE

- Yves KOMORN



Correspondants par compétition

Compétition	Titulaire	Suppléant
Gestion Compétition	Marc BATTISTELLA	Pascal BARON
Division 1	Marc BATTISTELLA	
Division 2 Alpes	Gérard GRAILLAT	
Division 2 Rhône	???	
Trophée	Jean-Claude PAUCHON	
Coupe	Marc BATTISTELLA	
Clôture	Marc BATTISTELLA	
Finale Championnat	Marc BATTISTELLA	
Inter Ligue	Jean-Claude PAUCHON	

LA DOCUMENTATION

Le site Golf d'Entreprise Auvergne-Rhône-Alpes regroupe, à la rubrique ASGE :

- Le vade-mecum.
- Le calendrier.
- La liste des responsables d'équipe et leur adresse mail.
- La répartition des équipes en division.
- Les fiches de composition d'équipe pour la coupe.
- La fiche aide à l'organisation.
- La fiche de règlement de compétition pour faciliter les relations avec les golfs.



LE REGLEMENT GENERAL

Les dispositions des règlements généraux s'ajoutent à celles des règlements généraux du vade-mecum fédéral et de celui de la ligue.

LES CONDITIONS DE PARTICIPATION ET LES ENGAGEMENTS

Conditions de participation pour les clubs

Seuls peuvent participer à ces épreuves les Associations Sportives Golf Entreprise adhérentes à la Ligue de golf Auvergne-Rhône-Alpes.

Conditions de participation pour les joueurs

Les joueurs doivent :

- Etre licenciés ou rattaché dans l'A.S. d'Entreprise qu'ils représentent,
- Etre senior la veille du jour de la compétition,
- Avoir son certificat médical enregistré à la ffgolf le jour de la clôture des inscriptions.
- Pour les joueurs non classés, le responsable ASGE du club doit valider ses capacités à participer à une compétition.

Des joueurs « Invités » peuvent également participer aux compétitions, hors classement par équipe, dans la mesure des places disponibles. Ces « Invités » respectent les mêmes obligations que les participants à la compétition.

C'est de la responsabilité de l'A.S., qui engage les joueurs aux épreuves de l'ASGE, de veiller au respect des conditions d'inscription mentionnées ci-dessus. Tout manquement entraînera la disqualification du joueur et de l'équipe.

Engagements

Pour chaque rencontre le capitaine d'équipe doit :

- Inscrire ses joueurs sur Extranet avant la date limite.
- Inciter ses joueurs à participer au cocktail ou au repas et à porter une tenue sportive identique.

Il ne sera pas pris d'inscription individuelle. C'est toujours l'AS Golf d'Entreprise qui inscrit les participants même s'il n'y a qu'un seul joueur.

En cas de scratch après la date limite d'inscription, le montant de l'inscription est dû, s'il est exigé par le golf ou le restaurant.

Le responsable Gestion Compétition inscrit, en début d'année, les compétitions sur Extranet.

Il transmet, dès la date de clôture, la liste des inscrits à l'organisateur et au correspondant compétition.

Pour le Trophée, il est possible d'inscrire 4 camps de 2 joueurs. Les 3 premiers camps (équipes 1 à 3) jouent pour l'AS, le dernier camp (équipe 4) joue en invité.

Pour les autres compétitions, il est possible d'inscrire 2 équipes. La première joue pour l'AS, la seconde joue en invité.

En championnat, les joueurs utilisant des voiturettes sont à mettre dans l'équipe 2 (invités).



Le principe retenu est l'ensemble des joueurs de la compétition déjeunent et paient le GF. Pour les cas particuliers, le capitaine de l'équipe informe l'organisateur de ces situations, avant la date de clôture des inscriptions :

- Joueurs qui ne déjeunent pas.
- Repas en plus.
- Joueurs « membre » du club.
- Réciprocité entre golf (Indiquer le montant du GF).
- Etc, ...

Remise des cartes de score

Les cartes de scores sont remises aux Capitaines pour l'ensemble de l'équipe, lors du paiement du montant de la participation du club (un chèque par club).

Evolution des index

Il est à noter que pour les compétitions où les index sont ramenés à 36, c'est le score avec le plein handicap de jeu qui compte pour l'évolution de l'index du joueur.

LE REGLEMENT GENERAL DE COMPETITION

Règlements applicables

Sauf dérogation spécifique, les règlements suivants de la ffgolf sont applicables aux compétitions organisées par l'ASGE :

- Règlement général des épreuves fédérales amateurs.
- Règles locales permanentes des épreuves fédérales amateurs, y compris le code de comportement.

Comité d'épreuve

Un Comité d'Epreuve est mis en place pour chaque compétition. Il se compose comme suit :

- Le Responsable ASGE ou son représentant (les correspondants des compétitions).
- L'organisateur de l'épreuve.
- Un représentant du golf sur lequel a lieu la compétition.

Toute réclamation doit être formulée le jour de l'épreuve par le Capitaine de l'équipe auprès de l'organisateur.

Le Comité d'Epreuve se réunit, examine la demande et prend les dispositions nécessaires pour régler le différent. En cas de problème de règle difficile à résoudre, il fera appel à un arbitre de la Ligue.

Les décisions du Comité d'Epreuve sont sans appel.

Règles locales

En l'absence de règles locales rédigées par l'organisateur, ce sont les règles locales du golf sur lequel se déroule la compétition qui sont applicables.

La Règle locale type E-5 offrant une alternative au coup et distance pour une balle perdue ou hors limites n'est pas applicable dans les compétitions ASGE.



Voiturettes

Pour les compétitions, le joueur dont le score compte pour le résultat par équipe doit marcher à tout moment pendant la rencontre. Les utilisateurs de voiturette seront considérés comme des invités, leurs scores ne seront pas pris en compte dans le résultat de l'équipe.

- Exception :

Pour les compétitions en 4 balles du Trophée, les joueurs peuvent utiliser des voiturettes et voir leur score compter dans le résultat de l'équipe.

Règlements particuliers

Les règlements particuliers complètent le règlement général des épreuves organisées par l'ASGE. Les conditions règlement particulier priment celles du règlement général.



LES REGLEMENTS PARTICULIERS

LE CHAMPIONNAT PAR EQUIPE

Participants

- Une équipe engagée par A.S.
- Equipe de 7 joueurs maximum. Les équipiers peuvent varier d'une rencontre à l'autre.
- Possibilité d'inscrire une équipe 2 en invité.

Divisions

- 3 divisions (1^{ère} division, deux 2^{ème} Divisions).
- 10 équipes pour la première division.
- Les 4 dernières équipes de 1^{ère} Division descendent en division 2.
- Les 2 premières équipes de chaque 2^{ème} Division montent en 1^{ère} Division.
- Toute nouvelle équipe entre par la 2^{ème} Division.

Voir tableau des divisions.

Formule de jeu

- 6 rencontres par division.
- Individuel Stableford sur 18 trous.
- Départs rouges pour les Dames et jaunes pour les Messieurs.

Classement pour le championnat par équipe

Classement du jour

- L'index est ramené à 36 pour les valeurs supérieures.
- Somme du meilleur score brut et des 2 meilleurs scores net. Le brut prime sur le net, sans cumul possible.
- Dans une même équipe, en cas d'égalité des scores brut, le score brut retenu sera celui du score net le plus bas.

Classement des divisions

- Somme des 4 meilleurs résultats de chaque club (sur 6 possibles).
- Départage : sur la 5^{ème} meilleure rencontre, la 6^{ème} meilleure rencontre, le meilleur score, le 2^{ème} meilleur score, etc....



LE CLASSEMENT INDIVIDUEL

Les rencontres des divisions du championnat servent de rencontres pour ce classement.

Participants

- Les joueurs des différentes divisions qu'ils fassent ou non partie de la composition de l'équipe.

Formule de jeu

- 6 rencontres par division.
- Individuel Stableford sur 18 trous.
- Départs rouges pour les Dames et jaunes pour les Messieurs.

Classement

Classement du jour

- L'index est ramené à 36 pour les valeurs supérieures.
- Une série « Dames » et une série « Messieurs ».
- Classement Brut et classement Net dans chaque série et dans chaque division.

Classement des divisions

- Somme des 4 meilleurs résultats (sur 6 possibles).
- Départage : sur la 5^{ème} meilleure rencontre, la 6^{ème} meilleure rencontre, le meilleur score, le 2^{ème} meilleur score, etc....



LA FINALE DU CHAMPIONNAT PAR EQUIPE

Participants

Equipes

- 4 clubs qualifiés par division.
- Une seule équipe de 7 joueurs maximum.

Formule de jeu

- Individuel Stableford sur 18 trous.
- Départs rouges pour les Dames et jaunes pour les Messieurs.

Classement par équipe

- L'index est ramené à 36 pour les valeurs supérieures.
- Somme du meilleur score brut et des 2 meilleurs scores nets. Le brut prime sur le net, sans cumul possible.
- Dans une même équipe, en cas d'égalité des scores brut, le score brut retenu sera celui du score net le plus bas.
- Départage sur les joueurs ne comptant pas pour le score de l'équipe : le meilleur score brut, le 2^{ème} meilleur score brut, etc....



L'OPEN INDIVIDUEL

Participants

Individuels

- Une seule équipe engagée par A.S.
- Equipe de 5 joueurs.

Formule de jeu

- Individuel Stableford sur 18 trous.
- Départs rouges pour les Dames et jaunes pour les Messieurs.

Classement individuel

- L'index est ramené à 36 pour les valeurs supérieures.
- Une série « Dames » et une série « Messieurs ».
- Classement Brut et classement Net dans chaque série.
- Départage sur les 9, 6 et 3 derniers trous, puis le 18 puis trou par trou en remontant.



LA COUPE PAR EQUIPE

Phase de qualification

Les rencontres des divisions du championnat servent de phase qualificative pour la coupe par équipe.

Classement pour la coupe par équipe

Classement du jour

- Somme des 3 meilleurs scores brut.

Classement des divisions

- Somme des 4 meilleurs résultats de chaque club (sur 6 possibles).
- Départage : sur la 5^{ème} meilleure rencontre, la 6^{ème} meilleure rencontre, le meilleur score, le 2^{ème} meilleur score, etc....

Qualification pour la phase finale

- 4 clubs qualifiés pour la division 1, 2 clubs qualifiés pour chaque division 2, soit 8 au total.

Phase finale

Participants

- Les équipes qualifiées à l'issue de la phase de qualification.
- Equipe de 5 joueurs maximum.

Formule de jeu

- Une phase finale pour la division 1, une pour les divisions 2, soit 2 phases finales.
- Match Play Brut sur 9 trous.
- Départs rouges pour les Dames et jaunes pour les Messieurs.
- Chaque rencontre se dispute en 3 matchs (2 simples et un greensome).
- Aucun match ne peut être partagé, les adversaires continuant à jouer jusqu'à ce que l'un des camps le gagne, sauf si le résultat final du match est déjà acquis pour une équipe.

Ordre de jeu

- La composition du double est à l'initiative du capitaine.
- Les simples se jouent dans l'ordre des index arrondis.

Tableau des rencontres

Tableau de match play suivant le classement de la phase de qualification :

Pour la division 1

- 1^{er} de la div. 1 vs 4^{ème} de la div. 1.
- 2^{ème} de la div. 1 vs 3^{ème} de la div. 1.



Pour les divisions 2

- 1^{er} de la div. 2A vs 2^{ème} de la div. 2B.
- 1^{er} de la div. 2B vs 2^{ème} de la div. 2A.

Les demi-finales se jouent le matin, les finales l'après-midi.

Les équipes perdant en ½ finale jouent la 3^{ème} place l'après-midi.



LE TROPHEE PAR EQUIPE

Participants

- Une seule équipe de 3 binômes engagée par A.S.
- Les équipiers peuvent varier d'une rencontre à l'autre.
- Possibilité d'inscrire un 4^{ème} binôme en invité.

Formule de jeu

- 1 seule poule.
- 4 rencontres en 4 Balles mixed-up Stableford sur 18 trous.
- Index ramenés à 36.
- Départs rouges pour les Dames et jaunes pour les Messieurs.

Classement

Classement du jour

- Somme des 2 meilleurs scores nets.

Classement du Trophée

- Somme des 3 meilleurs résultats (sur 4 possibles).
- Départage : sur la 4^{ème} meilleure rencontre, le meilleur score, le 2^{ème} meilleur score, etc....

Evolution 2021

- **Création de 2 poules.**
- **Constitution des divisions à partir du classement 2020 du Trophée, les équipes classées en pair dans l'une, celles classées en impaire dans l'autre. Les équipes qui n'auront pas participées, sont répartis par tirage au sort.**



LES RENCONTRES DE CLOTURE

Participants

- Une seule équipe engagée par A.S.
- Equipe de 12 joueurs.

Formule de jeu

- Deux rencontres.
- La répartition dans les 2 rencontres se fait en fonction du classement dans les divisions du Championnat, les équipes classées en pair dans l'une, celles classées en impaire dans l'autre.
- Départs rouges pour les Dames et jaunes pour les Messieurs.
- Match Play Individuel Brut.



L'INTER-LIGUE

Participants

- Les joueuses et joueurs Seniors Golf d'Entreprise des Ligues Auvergne Rhône Alpes, et Bourgogne Franche Comté.
- Une équipe 40 joueurs, engagée par Ligue.

En fonction des possibilités d'accueil du golf et du nombre d'inscrit par Ligue, l'organisateur peut diminuer ou augmenter le nombre d'inscrit par Ligue ou prendre des invités si une Ligue est sous représentée.

Formule de jeu

- Une seule rencontre.
 - 5 match-play net en greensome.
 - 5 match-play net en 4 balles.
 - 20 match-play net en simple.
- Coups rendus : $\frac{3}{4}$ de la différence de handicap.
- Matches dans l'ordre des index ou de la somme des index pour les doubles.
- Départs rouges pour les Dames et jaunes pour les Messieurs.

Composition des équipes de Ligue

- Chaque équipe est composée d'un nombre de joueur égal à celui de la Ligue présentant le plus petit nombre d'équipiers.

Classement

- L'index est ramené à 36 pour les valeurs supérieures.
 - 2 points par match gagné,
 - 1 point par match square,
 - 0 point par match perdu.
- En cas d'égalité, les équipes sont départagées par les résultats en greensome, puis celui des 4 balles.



LA ROLE DE L'ORGANISATEUR

Le document « **Fiche Organisateur** » qui se trouve sur le site est un aide mémoire de ce que doit faire le responsable d'une compétition.

Le document « **Fiche Golf** » qui se trouve sur le site est un support qui, permet de caler l'ensemble des points de la compétition avec le golf.

EN FIN D'ANNEE N-1

Choisir une épreuve et une date sur le calendrier provisoire proposé par le Responsable ASGE.

Contacteur le golf de son choix pour réserver cette date (Attention aux périodes de carottage).

Négocier le prix du green fee et du repas. Cette négociation doit-être finalisée au plus tôt et si possible avant la fin de l'année précédente.

Dès accord du golf, confirmer l'organisation de l'épreuve au Responsable ASGE pour la mise à jour du calendrier en précisant le prix du green fee et le prix du repas négocié, ainsi que les coordonnées de l'organisateur et l'ordre auquel les équipes devront faire le chèque de paiement.

EN DEBUT D'ANNEE

Inscription par le responsable Gestion Compétition des compétitions sur Extranet.

3 SEMAINES AVANT LA COMPETITION

Confirmer au golf les caractéristiques de la compétition en utilisant la « **Fiche Golf** » qui se trouve sur le site.

UNE SEMAINE AVANT LA COMPETITION

Transmission par le responsable Gestion Compétition de la liste des inscrits (fichier Excel exporté d'Extranet) à l'organisateur et au correspondant compétition.

Préparer les départs de préférence à 3 joueurs et les transmettre au golf. S'il n'y a pas de shot gun, les départs sont réalisés en fonction de la distance que chaque équipe aura à parcourir pour venir au golf (les équipes les plus proches dans les premiers départs) et des souhaits particuliers des participants (en cas de demande particulière).

Remplir et donner au club de golf hôte, pour paramétrage dans RMS, la fiche « Règlement de compétition ASGE » et la « Note explicative de l'usage de RMS dans les compétitions de golf d'entreprise ».

S'assurer que :

- L'index a bien été ramené à 36.
- Le handicap de jeu en 4 balles est bien 90% du handicap de jeu du joueur.
- La compétition a bien été paramétrée en « ffg entreprise »

Dès finalisation sous RMS, demander au golf de transmettre les horaires de départ :

- A l'organisateur.
- A l'adresse entregolf@gmail.com, qui assurera la mise à jour du site Internet <http://www.golf-entreprises-ronalp.org/>, permettant à chaque participant d'en prendre connaissance.

Prévoir, avec le golf, un affichage ou un briefing pour communiquer aux joueurs les consignes de sécurité, les règles locales du jour, le placement ou non de la balle, la position des drapeaux.

Déterminer, avec le golf, qui est en charge de l'interruption de jeu en cas d'orage.

Etablir, avec le golf, les règles locales.



Si possible demander au golf :

- La tonte des greens le matin de la compétition.
- Le changement de l'emplacement des trous.
- La mise à disposition des règles locales pour chaque joueur.
- La position des drapeaux pour chaque joueur.

LE JOUR DE LA COMPETITION

Veiller au bon déroulement de l'épreuve.

Encaisser les paiements de chaque équipe et fournir les attestations de paiement / reçus à chaque A.S.

Distribuer les cartes de scores, de préférence aux responsables des AS.

Afficher au club-house, donner aux capitaines d'équipe ou commenter aux joueurs à l'occasion d'un briefing d'avant épreuve :

- Le temps de jeu.
- Le plan d'évacuation, les numéros de téléphone d'urgence et les conseils en cas d'orage.
- Les règles locales du jour, le placement ou non de la balle.
- La position des drapeaux.

Veiller à ce que le Golf commence à entrer les résultats dès l'arrivée des premières cartes.

Demander au golf de copier les scores RMS, dans un fichier Excel, sur une clé USB, pour utilisation avec le logiciel de calcul des résultats.

Calcule par le Correspondant Compétition des résultats par équipe (logiciel).

S'assurera de la mise à disposition par le club d'une sonorisation efficace permettant à tous les participants d'entendre confortablement la proclamation des résultats.

Proclamer les résultats à la fin du repas. L'objectif est d'annoncer les résultats avant la fin du repas afin que tous les joueurs soient présents.

Faire des photos numériques de la journée et des vainqueurs et les envoyer au gestionnaire du site internet, à l'adresse entregolf@gmail.com.

Demander au club d'envoyer immédiatement les résultats RMS : Brut, Net, sous forme de fichiers Acrobat (PDF).

- A vous, l'organisateur.
- Au Correspondant Compétition.
- A l'adresse entregolf@gmail.com.

APRES LA COMPETITION

Le lendemain au plus tard

Après vérification, diffuser au responsable Site (entregolf@gmail.com) les résultats complets de la compétition qui assurera la mise à jour sur le site (<http://www.golf-entreprises-ronalp.org/>).

Vérifier que le golf a bien enregistré la compétition sur RMS.

